

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compiègne, le mercredi 17 mars 2021

Pas-de-Calais : l'Office français de la biodiversité intervient dans une enquête pour détention et capture d'espèces protégées



Cages piège de type "trébuchet" ou "mazinguet"
© Julien Tilly / Office français de la biodiversité

Le mardi 9 mars 2021, dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant des faits de détention et de capture d'espèces non domestiques – espèces protégées (oiseaux de type fringillidés), les inspecteurs de l'environnement de l'Office français de la biodiversité dans le Pas-de-Calais ont réalisé une perquisition à Willerval avec l'assistance de la Gendarmerie Nationale de Vimy.

Les constatations ont permis de vérifier la présence de Chardonnerets élégants, de Pinsons des arbres, de Verdiers d'Europe et de Tarins des aulnes ainsi que de nombreuses cages piège de type "trébuchet" ou

"mazinguet". Tous les oiseaux saisis ont été relâchés dans le milieu naturel.

Le Code de l'environnement prévoit une peine pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 150 000€ d'amende en cas de détention illégale, capture d'espèces non domestiques, utilisation illégale d'espèces protégées ou encore ouverture d'un établissement d'élevage d'animaux non-domestiques, sans certificat de capacité.

La procédure sera transmise au parquet d'Arras en charge des suites judiciaires.

Selon les études scientifiques, le déclin des oiseaux nicheurs se poursuit en France et un tiers des espèces sont aujourd'hui menacées.

Pour toute information complémentaire, contactez le Service départemental du Pas-de-Calais – 03 21 23 42 75 – sd62@ofb.gouv.fr

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.